

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 31.03.2017

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Sous la présidence de M. Patrick DEMYTTENAERE, le Conseil Municipal, a examiné les comptes administratifs 2016 et a approuvé à 18 voix pour, le compte administratif communal, service des eaux et lotissement 2016.

AFFECTATION DES RESULTATS – Exercice 2016 – Commune de MELISEY

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 constatant que le compte administratif fait apparaître un résultat global excédentaire de 686 239.93 €

<i>Excédent de fonctionnement 2016</i>	:	708 506.67 €
<i>Déficit d'investissement 2016</i>	:	22 266.74 €
<i>Résultat global</i>	:	686 239.93 €
<i>Affectation résultats à l'investissement 1068</i>	:	22 266.74 €
<i>Report en excédent de fonctionnement 002</i>	:	686 239.93 €
<i>Résultat d'investissement 001</i>	:	- 22 266.74 €

AFFECTATION DES RESULTATS – Exercice 2016 – Service des Eaux

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 constatant que le compte administratif fait apparaître un résultat global excédentaire de 134 585.95 €

<i>Excédent de fonctionnement 2016</i>	:	53 319.34 €
<i>Excédent d'investissement</i>	:	81 266.61 €
<i>Résultat global</i>	:	134 585.95 €
<i>Report en excédent fonctionnement 002</i>	:	
<i>Report en excédent d'investissement 001</i>	:	81 266.61 €
<i>Affectation résultats à l'investissement 1068</i>	:	53 319.34 €

AFFECTATION DES RESULTATS – Exercice 2016 - Lotissement

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 constatant que le compte administratif fait apparaître un résultat global excédentaire de : 26 754.06 €

<i>Excédent d'investissement</i>	:	26 754.06 €
<i>Report en excédent d'investissement 001</i>	:	26 754.06 €

COMPTE DE GESTION 2016 : Commune et Service des Eaux et Lotissement

Le Conseil Municipal, a approuvé le Compte de Gestion 2016 de la commune de MELISEY du Service des Eaux et du Lotissement présenté par le Receveur Municipal de MELISEY et certifié conforme par l'ordonnateur au Compte Administratif 2016

BUDGET PRIMITIF 2017 - Commune

Le Conseil Municipal, a approuvé le budget primitif arrêté comme suit :

Dépenses de Fonctionnement : 2 263 680.93 €	Dépenses d'investissement : 1 661 817.67 €
Recettes de fonctionnement : 2 263 680.93 €	Recettes d'investissement : 1 661 817.67 €

ACHAT DE TERRAIN

Le Maire expose au conseil municipal qu'il serait intéressant pour la commune d'acquérir la parcelle AB 167 située lieu-dit « Le Village », ce terrain étant situé en plein cœur du village et pourrait être aménagé en parking, ceux-ci faisant défaut pour les commerces locaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Approuve le projet d'achat de la parcelle cadastrée AB 167 « Le village ».

- **AUTORISE** le maire à effectuer cet achat
- **PRECISE** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2017.

RENOUVELLEMENT BAIL ORANGE

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande de concession d'ORANGE concernant l'implantation d'une antenne relais sur la parcelle cadastrée H 126, en forêt communale relevant du régime forestier, parcelle forestière n°20D parcelle cadastrale n° 126 assise sur le territoire communal de MELISEY section H, lieu-dit « Devant la Côte ».

Après avoir entendu lecture de la demande de concession d'Orange Pétitionnaire, et de l'avis de l'Office National des Forêts,

AUTORISE :

La société ORANGE, à maintenir les équipements techniques sur la parcelle n° H126 de la forêt communale de Mélisey pour une durée de 12 années commençant le 01/01/2017 et moyennant le loyer annuel de 2300 euros nets.

CONVENTION ASSISTANCE AGENCE DEPARTEMENTALE INGENIERIE 70

Le Conseil Municipal a approuvé les missions confiées à l'Agence Départementale Ingénierie 70 et autorise le Maire à signer la convention correspondante avec l'Agence Départementale INGENIERIE 70 ainsi que tous les documents nécessaires pour la réalisation des travaux de Reprise du réseau Assainissement au lotissement les Erables

DEMANDE SUBVENTION AGENCE DE L'eau - Département

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de reprise du réseau eau au Lotissement Les Erables et sollicite une subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Département et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

MOTION Avenir de l'Hôpital de REMIREMONT.

Le Conseil Municipal :

- **Réfute** les arguments et conclusions du projet médical commun entre les deux hôpitaux publics, qui déconsidèrent le rôle structurant de l'offre publique hospitalière sur Remiremont pour répondre à l'impératif d'équilibre de l'offre publique de soins, pour respecter une équité d'accès aux soins de proximité en toute sécurité et donc garantir à chacun de nos concitoyens le droit de préserver sa santé.

- **Demande** que le projet médical commun soit étayé par l'analyse de praticiens et experts apportant également un éclairage indispensable sur la place de l'offre publique hospitalière dans le maintien d'une offre globale de soins et d'aménagement de notre territoire rural et montagnard, confronté à des problématiques spécifiques.

- **Demande** donc à l'Agence Régionale de Santé et aux instances consultatives et décisionnelles invitées à examiner les termes actuels du projet médical commun de différer leur décision dans l'attente de ces compléments indispensables à une analyse complète et impartiale des tenants et attendus de ce projet de collaboration inter-hospitalière.

Vu pour être affiché le 3 avril 2017, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Régis PINOT